

Éthique et armement

Le présent article retrace une intervention du président du comité Défense d'IESF, invité à dresser un bref panorama de « l'écosystème de l'armement » lors d'un colloque organisé le 16 novembre 2022 par l'association Éthique et investissement. A partir de son expérience d'ingénieur général de l'armement, il a présenté le rôle et les enjeux des principaux acteurs, les grandes évolutions constatées en France depuis une cinquantaine d'années, quelques questions éthiques.

Rôle et enjeux des principaux acteurs

On peut distinguer deux cercles d'acteurs et quelques processus de base.

Le premier cercle, en lien direct avec les armements : utilisateurs, réalisateurs, architectes :

- Les utilisateurs : les forces, incarnent la finalité des armes, dont ils ont une expérience directe. Ils ont une légitimité particulièrement forte, parce qu'ils mettent leur vie en jeu. Leur préoccupation est l'efficacité immédiate.
- Les réalisateurs sont aujourd'hui pour la France surtout des industriels : quelques grands maîtres d'œuvre et de nombreux sous-traitants. Leur souci naturel est de satisfaire les utilisateurs et d'assurer la rentabilité de leurs entreprises, donc des enjeux plutôt à court terme.
- Les architectes : les services d'armement (la DGA), traduisent les besoins des utilisateurs en spécifications techniques et contrats. Ils ont aussi la mission de préparer l'avenir, de préserver les capacités industrielles nécessaires pour satisfaire les besoins futurs au niveau d'autonomie souhaité. Ce qui suppose une vision de long terme.

Le deuxième cercle, à la fois incontournable et moins proche: politiques, administrateurs, chercheurs :

- Les politiques fixent des missions et assurent des arbitrages. Dans une démocratie, ils sont attentifs à satisfaire les électeurs, donc à l'opinion publique, tandis que les entreprises cherchent aussi à les influencer. D'où une forte pression du court terme.
- Au ministère des Armées, le Secrétariat général pour l'administration (SGA) traite de nombreuses questions transverses qui ont une incidence sur la « fonction armement » : finances, affaires juridiques, ressources humaines... Ses hauts cadres sont souvent culturellement proches des politiques.
- Les chercheurs, publics ou privés, sont des contributeurs éloignés mais importants, parce que l'affrontement des armes est une course à l'innovation. Des financements leur sont attribués pour mieux préparer ou anticiper les ruptures à venir. Une difficulté est qu'un enjeu d'un chercheur est de se faire connaître le plus largement possible.

Des mécanismes de base : conduite des opérations d'armement ; orientations et financement ; coopération et exportation.

- La conduite des programmes d'armement, régie par des instructions détaillées, est personnalisée par trois responsables : au ministère, maître d'ouvrage, l'officier de programme qui veille à la satisfaction du besoin et le directeur de programme, focalisé sur le respect des coûts, délais performances ; ainsi que le directeur du programme dans l'entreprise maître d'œuvre. La libération des crédits de l'année suppose l'accord des deux premiers sur un dossier de lancement ou de suivi.
- La répartition des financements, directement liée aux choix d'équipements, se traduit par la préparation des budgets et des lois de programmation, issue d'une concertation parfois agitée entre états-majors, DGA, SGA.
- Coopération et exportation ont à la fois une forte dimension politique et des conséquences sur l'emploi, les coûts pour l'État, l'avenir de l'industrie. Les principaux enjeux d'une coopération sont un accord sur des spécifications communes et la répartition des travaux. Pour l'exportation l'État remplit à la fois une fonction de contrôle (CIEEMG : commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre) et de soutien (appui diplomatique, garantie de financement).

Evolutions depuis cinquante ans

Il ressort cinq grandes tendances, souvent liées:

- Des armements toujours plus variés (missile et satellites n'ont pas éliminé l'avion, les opérations des armées se sont diversifiées depuis la fin de la guerre froide ...), coûteux donc moins nombreux (« loi d'Augustine » : si l'on continue, les États-Unis n'auront plus qu'un avion de combat en 2050), organisés en systèmes et interconnectés.
- En France, une baisse significative de la part du PIB consacrée à la défense (4% en 1960 ; 2,9% en 1990, proche de 2% ces dernières années). Un accent renforcé sur la maîtrise des coûts.
- Une part plus grande des technologies civiles, qui évoluent très vite au regard des délais de conception, production et durée de vie des systèmes d'armes ; l'État davantage acheteur que maître d'œuvre ou animateur de recherches.
- Mondialisation: coopérations de plus en plus systématiques et complexes ; développement de géants industriels souvent multinationaux.
- Progrès des communications, d'où intervention plus fine des politiques, poids croissant de l'opinion et des organisations non gouvernementales (ONG).

En résumé: un État moins dominant, une complexité et des soucis de maintien des compétences accrus.

Quelques questions éthiques

- Il faut être fort pour être pacifique, ou même moins meurtrier (une défense antimissiles est plus difficile que l'attaque ; une frappe ciblée de précision coûte plus cher qu'un attentat terroriste)... tout en évitant de favoriser une course aux armements.
- Quelle place donner à l'automatisation et à l'intelligence artificielle, à l'utilisation d'un robot soigneusement programmé par rapport à une décision humaine à prendre dans l'instant, sur la base d'informations sélectionnées ?
- Dans un cadre de coopération, quelles relations individuelles établir avec des compatriotes employés dans un organisme multinational ?
- L'exportation contrôlée d'armes, souvent critiquée, n'est-elle pas une façon de permettre à des pays d'exercer à un coût raisonnable leur droit légitime de se défendre, sans développer eux-mêmes des industries spécialisées dans ce domaine au détriment de dépenses qui leur seraient plus utiles et au risque d'une prolifération néfaste ?

Jacques Bongrand, président du comité Défense d'IESF